

**FRAIS DE DÉLIVRANCE DE PERMIS ET DE PAIEMENT DE LA COTISATION
À L'ORDRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2025-2026**

Le montant à payer totalise 1 276,58\$ (taxes incluses).

Cotisation 2025-2026 (première inscription)	775,00 \$
Frais de délivrance du permis et d'inscription au Tableau	150,00 \$
Taxes applicables (TPS, TVQ)	138,52 \$
Assurance responsabilité professionnelle (taxe de 9% incluse)	178,06 \$
Contribution à l'Office des professions	35,00 \$

Le paiement doit être effectué en un versement unique, par chèque ou par virement Interac. Vous pouvez aussi choisir d'étaler le paiement en 3 ou 6 versements, par chèques ou par débit préautorisé. Dans ce dernier cas, veuillez remplir le formulaire de débit préautorisé (DPA par prélèvements multiples).

Veuillez noter que les frais liés au paiement de la cotisation annuelle, incluant la délivrance du permis, l'inscription au Tableau et l'assurance responsabilité professionnelle) ne sont pas remboursables en cas de démission du Tableau des membres en cours d'année.

Des frais de services sont facturés au membre pour tout retard, refus ou absence de provision sur nos modalités de paiement :

- pour un paiement sans étalement : frais de 15,00 \$ (chèque);
- pour un paiement avec étalement : frais de 25,00 \$ (DPA préautorisé ou chèque).

L'Ordre offre cette année la possibilité de payer la cotisation en versements (par DPA ou par chèques) sans frais d'étalement.

Première inscription	1 ^{er} juillet 2025	1 ^{er} août	1 ^{er} sept.	1 ^{er} oct.	1 ^{er} nov.	1 ^{er} déc.	Total
1 versement	1 276,58 \$						1 276,58 \$
3 versements	638,28 \$	319,15 \$	319,15 \$				
6 versements	478,73 \$	159,57 \$	159,57 \$	159,57 \$	159,57 \$	159,57 \$	

Instructions liées au virement bancaire par Interac

Si vous choisissez le paiement par virement bancaire Interac : vous devez faire un paiement unique via un compte bancaire établi à votre nom personnel. Le paiement peut être fait à l'adresse suivante : comptabilite@o-a-q.org.

La question de sécurité devant être inscrite est la suivante : quel est le nom de famille de la coordonnatrice à l'admission?

La réponse devant être inscrite est la suivante : michel